



Procès - verbal

du Conseil de l'Ecole Doctorale ALL

Séance du 6 juin 2014

UBS LORIENT

Etaient présents :

Président de séance :

P.H. FRANGNE, directeur de l'Ecole Doctorale Arts, Lettres, Langues

Représentants des établissements :

Florence VUILLEUMIER LAURENS, Isabelle DURAND, Jean Louis BENOIT, Sylvie BORSBOOM, Laurent DANIEL, Eric FRANCALANZA, Jean Claude GARDES, Hélène JANNIERE, Françoise LEZIART, Marie-Christine MICHAUD

Représentants des doctorants : Mathilde CAER

Personnalités extérieures à l'Ecole Doctorale ALL : Gaïd LE MANER,

Votaient par procuration : Hélène MACHINAL, Laurent LE FORESTIER, Timothée PICARD,

Etaient excusés : Philippe HARDY, Laurent OTTAVI, Alain SURRANS, Sou Maëlla BOLMEY, Simon DANIELLOU, Camille KERBAOL, Régis KAWECKI

Secrétaires de séance :

Joëlle BISSON, François PELARD, Isabelle DAVID

Ordre du Jour

- 1 - Approbation du PV de la séance 14 février 2014
- 2 - Contrats doctoraux : procédure, présentation des sujets et composition de la commission d'audition
- 3 - Calendrier de la rentrée
- 4 - Examen des dossiers VAE
- 5 - Information sur la COMUE
- 6 - Projet de constitution d'un pôle Arts et Créations à la MSHB
- 7 - Séminaire de l'ED ALL « Critiques et interprétation »
- 8 - Information sur le réseau RESCAM
- 9 - Information sur les résultats des enquêtes « insertion professionnelle »
- 10 - Information sur la journée de la Recherche et la cérémonie de remise des diplômes
- 11 - Questions diverses



P.H. FRANGNE ouvre la séance à 11h20 en remerciant les membres présents

1 - Approbation du PV de la séance 14 février 2014

P.H. FRANGNE demande si des modifications du PV doivent être apportées.

F. VUILLEUMIER LAURENS demande que le nom du candidat à la VAE soit indiqué. Il s'agit de M. Olivier BOCQUEN RUCA.

Considérant cet élément ajouté, Le PV est porté au vote et adopté à l'unanimité.

2 – Contrats doctoraux : procédure, présentation des sujets et composition de la commission d'audition

P.H. FRANGNE fait le bilan des sujets déposés sur les deux dispositifs de financements.

14 sujets ont été déposés au titre des ARED, deux retenus par la Région Bretagne : le sujet déposé par H. JANNIERE pour HCA et le sujet déposé par M.C. LE BOT pour LIDILLE.

Ce sont des sujets totalement financés par le Région.

Pour les sujets établissements, 12 sujets ont été déposés en ALL sur la plateforme de l'UEB, [thèseenbretagne \(https://thesesenbretagne.ueb.eu\)](https://thesesenbretagne.ueb.eu).

Les auditions des candidats aux financements établissement auront lieu le lundi 30 juin à partir de 10h.

Après discussions, la composition du jury d'audition est définie :

P.H. FRANGNE, directeur de l'ED

F. VUILLEUMIER Directrice adjointe UBO

I. DURAND, directrice adjointe UBS

E. FRANCALANZA UBO

H. JANNIERE R2

M. CAER, représentante des doctorants

P.HARDY ou A. SURRANS suivant leurs disponibilité.

Chaque audition durera 20 minutes : 10 minutes de présentation par le candidat, 10 minutes de questions.

P.H. FRANGNE rappelle les critères de sélection des années passées et propose de les entériner :

- Le projet scientifique et son environnement:
 - Originalité
 - Méthodologie
 - Interdisciplinarité
 - Qualité de l'équipe et de l'encadrement
 - Inscription du projet dans un partenariat et/ou un programme labellisé
 - Dimension internationale

- Qualité du dossier d candidat
 - Parcours universitaire
 - Résultats du Master
 - Recommandations et classement du directeur de thèse et d'équipe



- Projet professionnel

- Qualité de la prestation orale
 - Clarté de l'exposé
 - Maîtrise du sujet
 - Aptitude à répondre aux questions

3 Candidats seront auditionnés par heure.

3 – Calendrier de la rentrée

P.H. FRANGNE présente le calendrier d'inscription en 1^{ère} année de thèse en 2014 :
(Chaque université participe à la procédure commune jusqu'à l'examen en conseil mais applique sa propre organisation pour les inscriptions administratives)

1ère année :

Dossier d'admission ou de validation distribué à partir du 2 juin

Retour pour le 19 septembre 2014

Après discussion, le conseil de l'école doctorale est fixé au 10 octobre 2014 à 9h30

Inscriptions administratives à l'université Rennes 2 : 6, 7, 13, 14, 17 et 18 novembre

Les nouveaux dossiers ont intégré les modifications proposées lors du dernier conseil à savoir sur l'attestation qui doit être complétée par le directeur de thèse, l'indication des thèmes de recherches en rapport avec le sujet de thèse (publications ciblées, projet) ou un avis motivé.

S. LLINARES rappelle que l'ED doit vérifier la capacité d'encadrement pour l'inscription.

Pour ce qui concerne l'université Rennes 2, la procédure de réinscription en thèse est la suivante :

2ème année

Dossier distribué fin juin/début juillet

Retour pour le 1er septembre 2014

Permanences du 15 au 26 septembre 2014 (15 au 22 septembre pour les étrangers)

3ème année

Rapport d'étape à envoyer par mail le 27 mai

Retour le 20 juin avec signature du directeur

Retour des dossiers pour le 1er septembre

Permanences du 15 au 26 septembre 2014 (15 au 22 septembre pour les étrangers)

4ème année et au-delà

Demande d'inscription dérogatoire ou dépôt de la thèse au 15 octobre avec signature du directeur

Retour des dossiers pour le 30 octobre 2014

Permanence le 29 septembre 2014 pour les étudiants étrangers et lors des permanences des 1ères années.

Le prochain conseil examinera l'ensemble des demandes d'inscription en doctorat. Après discussions, sa date est fixée au jeudi 16 octobre à 9h30 à l'université Rennes 2.



4 – Examen des dossiers VAE

Deux dossiers ont été déposés au titre du doctorat en VAE.

1 – Morwena NOVION expertisé par C. VIART
Candidate de l'UBO

2 – J. KEROUHANTON expertisé par S. LUCET
candidat de l'université R2

Le conseil est donc sollicité pour un accord de poursuite de la procédure. F. PELARD rappelle que le principe de la VAE se rapproche de la procédure HDR. Il faut donc déterminer si le dossier est suffisamment avancé pour être complété.

Après discussions, le conseil souhaite remettre ses décisions en octobre et souhaite :

- pour la demande UBO un rapport plus explicite de la part de C. VIART, particulièrement sur l'examen de la production.
- pour la demande R2 un CV détaillé.

5 – Information sur la COMUE

P.H. FRANGNE informe les membres qu'une réunion se tiendra le 10 juin entre les conseils scientifiques de l'UEB et de l'UNAM et les directeurs des ED. P.H. FRANGNE représentera les ED ALL et SHS. Cette réunion devra servir à une réflexion sur la reconfiguration de l'ensemble des ED UEB et UNAM.

Dans l'immédiat, suites aux différentes réunions déjà tenues, 3 principes sont proposés :

- Déconnexion des ED par rapport aux collèges de la COMUE
- Inscription de chaque unité de recherche dans une seule ED
- Inscription des unités et équipes d'une seule discipline dans une seule ED (sauf exception où les avantages d'une division sont patents)

Toutefois, des unités pourraient avoir un statut exceptionnel (CERHIO par exemple)

Pour les unités pluridisciplinaires, le système est complexe.

J.C. GARDES s'interroge sur l'intérêt de la COMUE.

PH. FRANGNE explique que l'idée est de diminuer le nombre des ED.

Il présente une proposition

E. FRANCALANZA s'interroge sur le rôle des ED sur la politique scientifique

P.H. FRANGNE demande à voter sur chaque principe proposé :

Principe 1 - Déconnexion des ED par rapport aux collèges de la COMUE

Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 2

Contre : 0

Pour : 12

Principe 2 :

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1



Contre : 0
Pour : 15

Principe 3 :

Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 1
Contre : 0
Pour : 15

P.H. FRANGNE souhaite un vote sur le principe de fusion des ED ALL et SCE.
J. GARDES demande les conséquences de cette fusion.
P.H. FRANGNE affirme que c'est une conséquence de la création de la COMUE qui est liée à la loi.
Il y aura défense de l'identité ALL puisque ces disciplines ont un socle commun.

M.C. MICHAUD s'interroge sur les dangers de la fusion pour les unités.
P.H. FRANGNE rappelle le principe de l'unité des 2 ED concernées.

Il procède au vote sur la question « êtes vous favorable au principe de fusion des ED ALL et SCE ? »

Abstention : 5
Ne prend pas part au vote : 2
Contre : 0
Pour : 9

Nom proposé pour la nouvelle ED : A2LH
J.C GARDES demande que les membres du conseil soient tenus informés des décisions qui seront prises.

6 – Projet de constitution d'un pôle Arts et Créations à la MSHB

Le 19 mai 2014, à l'invitation du directeur de la MSHB, une réunion s'est tenue entre :
MSHB
UMR 6164
CELLAM
APP
HCA
Directeur ESAB
Pour la création d'un pôle recherche Arts et Créations.
C'est une volonté de la MSHB d'engager un travail dans le domaine de la création.

Les principes retenus sont les suivants :

- élaboration d'un groupe de travail
- organisation d'un colloque « créations et territoires » ou « territoires de la création » inaugurerait la création à l'automne 2015. Il s'agit d'un colloque pluridisciplinaire avec la participation d'organismes de création, qui permettrait plus de visibilité et la dynamique de la recherche XXX.

P.H. FRANGNE invite des membres du conseil intéressés par participer au groupe de travail à contacter C. LEBERT, directeur de la MSHB.



7 – Séminaire de l'ED ALL « Critiques et interprétation »

Suite à l'idée posée en conseil d'ED, la mise en place d'un séminaire « critiques et interprétation » a satisfait les directeurs des unités ALL.

P.H. FRANGNE a proposé 3 après-midi en salles immersives pour trois jeudis :

13 novembre 2014 14h/17h

5 février 2015 14h/17h

2 avril 2015 14h/17h

Il a envoyé un mail aux directeurs d'unités avec des titres larges pour une plus grande participation :
-analyse

-

-

et a déjà reçu 2 propositions :

-1 par le CELLAM pour le 13 novembre 2015 « textes et images : critiques et interprétation avec des intervenants CELLAM et HCA (B. BOERNER, C. FERLAMPIN, E. LAVEZZI, P.P. MONTIER)

-1 par le CECJI pour le 2 avril 2015 « le texte, l'auteur, la loi » avec 3 intervenants (E.

FRANCALANZA, F. VUILLEUMIER, XXX)

E. FRANCALANZA et F. VUILLEUMIER présentent au conseil le contenu de cette proposition.

L'ED prendra en charge les frais de déplacement des participants extérieures à l'ED mais se pose la question de la prise en charge pour les heures d'intervention des enseignants des universités.

ALEF souhaite d'autre part créer un séminaire doctorant en ALL.

8 – Information sur le réseau RESCAM

P.H. FRANGNE rappelle que l'ED ALL a adhéré en janvier 2014 au réseau RESCAM. Une première réunion est passée et une seconde arrive en juin. Ces réunions portent sur le projet international de doctorat de création, création artistique. Il s'agit d'une thèse d'un nouveau type (double doctorat, création reconnue et universitaire)

Il s'engage à informer le conseil des activités de ce réseau.

9 – Information sur les résultats des enquêtes « insertion professionnelle »

P.H. FRANGNE présente un bilan de la situation professionnelle des docteurs ALL 2013.

Pour ALL, on a collecté 18 réponses :

3 docteurs sont sans emploi, 10 en établissements enseignement supérieur, 1 en établissement public hors enseignement, 3 enseignants dans le secondaires et 1 non renseigné.

Il estime les chiffres encourageants mais constate que hors champs académique, le doctorat n'est pas très porteur d'insertion.

10 – Information sur la journée de la Recherche et la cérémonie de remise des diplômes

Le journée de la recherche et la cérémonie de remise des diplômes aura lieu à l'université Rennes 2 le 12 juin prochain.

Le thème de la journée de la recherche est «

Le parrain, Jean Pierre BERTHOME qui a créé le département arts du spectacle à l'université Rennes 2, et qui a été directeur de l'UFR ALC.

Isabelle DURAND précise que la cérémonie des diplômes de l'UBS a lieu récemment.



11 – Questions diverses

H. JANNIERE pose la question de la prise en compte du nombre de codirection et du pourcentage de ces codirections dans le total des encadrements. Il est rappelé le règlement intérieur qui fixe la prise en compte de 1 quelque soit la quotité de codirection.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h .